



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Division des établissements

Département de l'organisation scolaire

Affaire suivie par
Camille LAMARQUE
Téléphone
01 57 02 65 59
Fax
01 57 02 65 15
Mél
ce.dos@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Créteil, le 4 octobre 2018

Le recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les proviseurs
de lycées

Madame et Messieurs les directeurs d'EREA

Mesdames et Messieurs les principaux
de collèges

Madame la cheffe du service académique
d'information et d'orientation

s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs
d'académie - directeurs académiques
des services de l'éducation nationale
de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis
et du Val-de-Marne

Mesdames et Messieurs les IA-IPR

Mesdames et Messieurs les IEN ET-EG

Circulaire n° 2018-086

Objet : Préparation de la rentrée 2019 – Postes spécifiques ministériels

PJ :

Annexe I - Nomenclature relative aux postes spécifiques nationaux

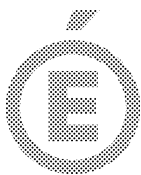
Annexe II - Formulaire de demande

Annexe III - Fiche de poste SPEN

Afin de préparer les opérations du mouvement national à gestion déconcentrée des personnels enseignants, d'éducation, d'orientation et de documentation, une attention particulière est portée aux postes dits « spécifiques », dont la nomenclature, par types de postes, est rappelée en annexe I.

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2018, vous voudrez bien transmettre à la division des établissements, département de l'organisation scolaire du rectorat (DOS), par *courrier électronique* (ce.dos@ac-creteil.fr), vos propositions d'évolution de postes (création, qualification ou déqualification), concernant **tous les types d'établissements** (y compris les collèges), au plus tard **le vendredi 19 octobre 2018, délai de rigueur.**

Ces demandes doivent être exclusivement formulées via le formulaire informatisé présenté en annexe II, accompagné de la fiche de poste détaillée à destination des candidats, dont vous trouverez le modèle en annexe III.



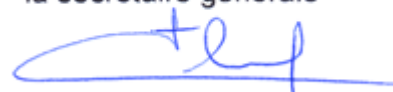
2

Compte tenu du très grand nombre de postes spécifiques nationaux restés vacants lors des opérations du mouvement spécifique national 2018, j'appelle votre attention sur la réelle spécificité que doit revêtir votre demande. L'ensemble des propositions entrant dans le champ d'application des postes spécifiques nationaux fera l'objet d'un examen par les corps d'inspection.

Cette campagne doit également vous permettre, en lien avec ces derniers, d'établir la liste exhaustive des postes spécifiques nécessaires à chaque établissement et des personnels qui y sont affectés afin d'éviter toute difficulté ultérieure.

Je vous remercie par avance de votre concours qui vise à permettre d'améliorer l'adéquation entre la qualification des personnels et les exigences liées aux postes.

Pour le Recteur et par délégation
la secrétaire générale



Sylvie THIRARD